

ATTESTATION DE REUSSITE

au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (de canoë-kayak et disciplines associées, de canyonisme, de ski nautique, de nage en eau vive, de surf, radeau et activités de navigation assimilées, de voile) en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 CASF et Code de l'éducation, Art. D. 312-47-2)

Savoir-nager délivrée par les autorités de l'Education Nationale dans le cadre scolaire, en application de l'article D.312-47-2 du Code de l'éducation.

Ce certificat d'aisance aquatique est défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport.

Je, soussigné-e (nom-prénom),
titulaire du diplôme :

BNSSA

(N° et date de délivrance)

Titre de Maître-Nageur Sauveteur

(N° et date de délivrance)

BEES dans l'activité nautique ou aquatique considérée

(N° et date de délivrance)

Atteste que :

Prénom : Nom :

Né-e le :

A réalisé avec succès les 5 épreuves suivantes :

1. Effectuer un saut dans l'eau
2. Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
3. Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
4. Nager sur le ventre pendant 20 mètres
5. Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Date du test :

Ces épreuves ont été effectuées **avec / sans** brassière de sécurité (rayer la mention inutile).

Fait à : Le :

Signature

Cachet